



Carlo DI ANTONIO

Ministre wallon en charge de l'Environnement

COMMUNIQUE DE PRESSE

DÉCOUVERTE DE NOMBREUX CADAVRES (DE DÉCHETS) À LA LOUVIÈRE, TUBIZE, ANS ET NAMUR

L'ACTION « SCÈNE DE CRIME » SENSIBILISE LE GRAND PUBLIC AU BON USAGE DES BULLES À TEXTILES

21 août 2018 - Des malfrats sèment des cadavres DANS et AUTOUR de vos bulles à textiles ! En utilisant les codes du langage policier, l'opération « Scène de crime » entend interpeller le grand public afin de l'inciter à une bonne utilisation des bulles à textiles.

Cette nouvelle campagne wallonne de sensibilisation à la propreté publique est organisée par la Cellule « Wallonie Plus Propre », en collaboration avec les collecteurs Oxfam, Les Petits Riens et Terre, avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement Carlo DI ANTONIO.

QUELQUES CHIFFRES

« On retrouve 15% de déchets indésirables dans les bulles à textiles. Par « déchets indésirables », on entend par exemple des langes souillés, des tontes de pelouses, des bouteilles cassées... et même quelquefois des chatons vivants, voire des dentiers ! », déplore le Ministre DI ANTONIO. « Cette situation nous amène à mener cette campagne pour rappeler que ces bulles ne sont pas des poubelles ou des boites magiques permettant de faire disparaitre ce que l'on ne souhaite plus ! Elles ont une vocation sociale essentielle ! ».

Quand on sait que plus de **27.500 tonnes de textiles** sont collectées chaque année en Wallonie et à Bruxelles par les opérateurs, en grande partie via un réseau de **4.100 bulles à textiles** sur ce territoire, cela donne des chiffres de déchets indésirables considérables et beaucoup trop importants.

On estime que 5% des vêtements collectés sont revendus en seconde main, 55% prennent le chemin de l'export, 25% sont recyclés en chiffons d'essuyage ou en nouveaux textiles. Le reste (15%) est incinéré avec récupération de chaleur.

Du fait de la présence de déchets indésirables dans et autour des bulles à textiles, les opérateurs qui collectent les textiles usagés **doivent supporter aujourd'hui un surcoût annuel de l'ordre de 700.000 euros !**

DES ENJEUX FINANCIERS IMPORTANTS

Les déchets autour et dans les bulles à textiles engendrent des problèmes à deux niveaux :

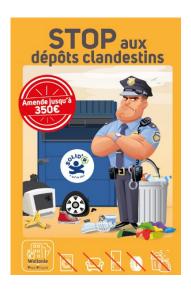
- Autour des bulles : le nettoyage des immondices aux alentours des bulles représente un coût important supporté par la commune et ses citoyens. Il s'agit d'un budget qui aurait pu être utilisé pour les écoles, l'entretien des routes ou encore l'amélioration du cadre de vie.
- 2. <u>Dans les bulles</u>: près de 15% du contenu des bulles à textiles sont constitués de déchets indésirables, comme des ordures ménagères par exemple.
 - « Ces incivilités représentent une lourde charge financière (coût de collecte et de traitement) pour les entreprises d'économie sociale, labellisées Solid'R, qui collectent les textiles usagés. Celles-ci disposent dès lors de moins de moyens pour réaliser leurs actions sociales : réinsertion professionnelle, aide aux personnes sans domicile, coopération Nord-Sud, etc. » explique Virginie Detienne, Coordinatrice et Chargée de Missions pour la filière Textiles chez RESSOURCES. « C'est pourquoi nous insistons également pour que les vêtements déposés dans les bulles Solid'R soient en bon état, propres, secs et dans un sac bien fermé ».

LA CAMPAGNE

La campagne qui démarre aujourd'hui est constituée de **plusieurs actions** qui se complètent mutuellement.

Un spot radio est diffusé durant une semaine sur Vivacité. Il s'agit d'une bande annonce visant une réalité qui dépasse la fiction. Ce spot peut être écouté via <u>le lien suivant</u>. Une <u>vidéo « teasing »</u> est diffusée simultanément sur les réseaux sociaux (spot et vidéo : canal Youtube de BeWaPP Wallonie Plus Propre).







Enfin, des « scènes de crime » sont mises en place autour de **43 bulles à textiles** situées dans les 4 communes concernées : délimitation d'un périmètre de sécurité avec des rubans de type Rubalise, mise en place de panneaux, et présence de cadavres... de déchets. Les **citoyens présents à proximité** des sites de bulles concernés recevront dans leur boîte aux lettres un **dépliant** les informant de l'action menée.

Les messages sont de 2 types :

- 1. Appel à la responsabilité personnelle de chacun : respectez les règles de tri (rappelées sur les bulles à textiles), pensez au personnel qui trie à la main le contenu des bulles, débarrassez-vous de vos déchets résiduels ménagers en utilisant les sacs et conteneurs proposés par votre commune et, pour les autres déchets, rendez-vous dans un recyparc ou une ressourcerie.
- 2. **Répression :** les communes mèneront des actions de répression accrues autour des bulles à textiles. Pour rappel, tout dépôt clandestin est passible d'amendes qui peuvent s'élever jusqu'à **350 euros**.

« Par cette campagne volontairement interpellante, nous souhaitons attirer l'attention du grand public par rapport aux déchets de « tout genre » qui sont soit déposés autour des bulles à textiles, soit jetés dans ces dernières comme si il s'agissait de poubelles. Ce sont là des comportements inacceptables dont les conséquences sont par ailleurs coûteuses pour la collectivité », commente Benoit BASTIEN, Responsable de Be WaPP.

CONTACTS PRESSE

- Cabinet DI ANTONIO: 0479 88 84 75 - marie.minet@gov.wallonie.be

- **Be WaPP**: 0475 99 95 63 - valerie.cartiaux@bewapp.be

Solid'R: 0495 20 00 08- <u>a.rasse@res-sources.be</u>

« **Scène de crime** » est reprise sous le label « Wallonie Plus Propre » et organisée en collaboration avec les collecteurs Oxfam, Terre et Les Petits Riens (labellisés Solid'R et membres du réseau Ressources).









A PROPOS DE WALLONIE PLUS PROPRE

Sous le label générique "Wallonie Plus Propre" (www.walloniepluspropre.be), l'asbl Be WaPP, financée par Fost Plus, développe un plan d'actions en lien avec le cahier 5 relatif à la propreté publique du Plan wallon des Déchets-Ressources et contribue à sa mise en œuvre. Elle est le fruit d'un accord de partenariat signé le 1er février 2016 entre la Wallonie, représentée par le Ministre de l'Environnement, et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge (Fost Plus, FEVIA et Comeos). Cet accord vise à prévenir et à réduire les incivilités ayant un impact négatif sur la propreté publique et le cadre de vie en Wallonie, notamment les abandons de déchets dans l'espace public.

A PROPOS DU LABEL SOLID'R

Les Entreprises d'Economie Sociale (14 opérateurs dont Terre, Oxfam-Solidarité et Les Petits Riens) se sont regroupées sous le label Solid'R. Le label identifie les organisations qui s'engagent au respect volontaire de règles éthiques et solidaires et à leur contrôle par un organisme indépendant. Confier ses textiles usagés aux entreprises d'économie sociale labellisées Solid'R permet la réduction des déchets et garantit une plus-value environnementale, économique et sociale.

- + de récup' : près de 27 500 tonnes de textiles sont collectées chaque année, 85% sont revalorisés !
- + d'emplois : 900 personnes au travail en Belgique et 500 en insertion professionnelle dans la filière textile de seconde main en Belgique
- + de solidarité : les bénéfices sont réinvestis dans des projets de solidarité chez nous, comme au Sud. www.solidr.be